



BULLETIN MENSUEL SUR LA SITUATION PHYTOSANITAIRE DANS LES ETATS MEMBRES ET LA REGION DU LIPTAKO GOURMA

Oct. 2017

AUTORITE DE DEVELOPPPEMENT INTEGRE DE LA REGION DU LIPTAKO GOURMA (ALG)

SOMMAIRE

- ✓ Situation phytosanitaire par catégorie de ravageurs, des actions et des moyens de lutte P.1 à P.3
- ✓ Autres informations P.4
- ✓ Perspectives P.4



Le présent bulletin donne des informations sur la situation phytosanitaire dans la Région du Liptako Gourma.

Le mois d'octobre 2017 a été caractérisé par l'arrêt des pluies dans l'ensemble des zones agro-écologiques des pays. Bien que le cumul saisonnier donne une situation satisfaisante, l'arrêt brusque des pluies, parfois précocement, a eu des impacts négatifs appréciables sur les cultures en fin de cycle.

C'est dans ce contexte que l'on a observé la présence d'oiseaux granivores évoluant dans l'espace frontalier des trois pays. Les équipes de protection des végétaux se sont mobilisées pour lutter contre ces nuisibles.

Dans l'ensemble, la situation phytosanitaire est sous contrôle.

SITUATION PHYTOSANITAIRE PAR CATEGORIE DE RAVAGEURS, DES ACTIONS ET DES MOYENS DE LUTTE POUR LA PROTECTION DES CULTURES ET DES PÂTURAGES

Les prospections réalisées font état de la présence d'acariens, d'insectes et de nuisibles divers. La situation phytosanitaire par pays est donnée ci-après.

Au Burkina Faso

❖ Le Criquet pèlerin

Aucune présence de criquet pèlerin n'a été signalée dans le pays.

❖ Les autres acridiens

Les manifestations des autres acridiens (sautériaux) n'ont pas été observées

❖ Autres insectes

- **Chenille légionnaire** : les populations de l'espèce *Spodoptera frugiperda* ont occasionné des dégâts sur les épis de sorgho (variété Sariasso) sur une superficie de 3 ha dans la Région du Sud-ouest. La densité a été estimée à 2 individus par épis.
- **Mouches des fruits** (*Bactrocera dorsalis* et *Ceratitis cosyra*) : avec le démarrage de la saison sèche, saison par excellence de la production fruitière, les activités de surveillance et de lutte ont été initiées dans les régions du Centre Ouest, des Cascades et des Hauts Bassins.



Champs de sorgho attaqué par la chenille légionnaire

- **La chenille mineuse de l'épi du mil** : les infestations de *Heliocheilus albipunctella* ont détruit les épis de mil durant ce mois dans toute la région du Sahel avec une forte sévérité dans la province de l'Oudalan.

❖ Les oiseaux granivores

Les prospections ont couvert une superficie totale de 10 228 ha dans la Région du Sahel, dont 3 110 ha de cultures et 7 118 ha de pâturage. Au niveau des cultures, 1 418 ha ont connu des dégâts d'oiseaux de l'espèce *Quelea quelea*. Les cultures dévastées sont essentiellement le mil et le sorgho. L'ampleur des dégâts est assez disparate, allant de 10 à 90% dans certains cas. **Seize** (16) dortoirs ont été identifiés, et traités au Fenthion à la dose moyenne de 2,65 litres/ha, à l'exception de ceux de Basnére, Oursi et Yomboli. La superficie totale des dortoirs traités atteints 1 055 ha dont 301 ha en situation de traitement double (retraitement). L'efficacité des traitements est jugée bonne avec une mortalité allant de 6 à 90 individus/mètre-carré.

Au Mali

❖ Le Criquet pèlerin

La situation du Criquet pèlerin est toujours calme.

❖ Les autres acridiens

Les sauteriaux ont été observés sur les cultures de mil, de riz, d'orangers, de patate douce, de tomate et de gombo dans les Régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Tombouctou et Gao. Les populations observées sont composées des espèces suivantes : *Oedaleus senegalensis*, *Kraussaria anguilifera*, *Cataloipus Cymbuferus*, *Kraussela amabile*, *Hieroglyphus daganensis*, *Diaboloatantops axillaris*, *Pyrgomorpha sp* et *Zonocerus variegatus*.

Sur une superficie totale de 3 463,25 ha prospectés, 1 836 ha ont été infestés et 1 222 ha ont été traités avec l'application des méthodes alternatives de lutte (battue) et les traitements chimiques avec le Chlorpyrifos-éthyl 240 ULV et 480 CE, le Lambda-cyhalothrine et la Deltaméthrine.

❖ Les autres Insectes

➤ Les chenilles défoliatrices et mineuses de tiges

Une superficie de 284,5 ha, comprenant des cultures maraichères, de mil, sorgho et riz, a été infestée par les chenilles de plusieurs espèces (*Plutelia xylostella*, *Heliothis armigera*, *Spodoptera sp*, *Heliocheilus albipuntella*, *Selepa docilis*, *Nymphula depunctalis*) dans les Régions de Sikasso, Koulikoro, Ségou, Mopti et Tombouctou. Les traitements chimiques ont couvert 183 ha.

➤ Les coléoptères

Des attaques de coléoptères (*Psalydolytta sp*, *Pachnoda sp*, *Mylabris*, *Chrysomèles*, *Nisotra spp*) ont été observées sur 783 ha de mil au stade épiaison – floraison, riz, sorgho et des cultures maraichères dans les Régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Mopti, et Gao. L'application des méthodes alternatives de lutte et les traitements chimiques ont permis de traiter 678 ha.

➤ Mouche des fruits

Des attaques de mouches (*Bactrocera dorsalis* et *Ceratitis spp*) ont été observées sur des orangers et des variétés tardives de mangue dans la région de Sikasso. Au cours de la même période, 46 ha ont été prospectés dont 32 ha infestés par les mouches. 15 ha ont été traités avec le Timaye à raison de 45 pièges par hectare. Il a été par ailleurs conseillé aux producteurs d'entretenir les vergers, de ramasser des fruits tombés et de procéder à leur destruction, d'éliminer les plantes hôtes et enfin d'effectuer les traitements avec des produits appropriés en vue de diminuer les dégâts du ravageur.

➤ Autres insectes

Des attaques de pucerons, de punaises (*Bemissia tabaci*, *Aphis sp*, *Rastrococcus invadens*, *Anoplocnemis curvipes*, *Empoasca facialis*) et de termites ont été constatées sur le sorgho, le maïs, les cultures maraichères et les manguiers dans certaines localités de la Région de Sikasso. Les symptômes observés sont le jaunissement des feuilles, leur gaufrage, les nécroses et les rongements des feuilles. Sur 279 ha infestés, 130 ha ont été traités avec l'application des méthodes alternatives de lutte et des insecticides chimiques.

❖ Les oiseaux granivores

Un mélange de population des espèces *Passer luteus* et *Quelea quelea* a été observé dans certaines localités des Régions de Kayes, Ségou, Mopti et Gao. Dans la Région de Sikasso, ce sont des groupes de *Ploceus cuculatus*, *Poicephalus senegalus* qui ont été observés.

Les prospections ont été effectuées sur 800 ha dont 445,5 ha déclarés attaqués. Les traitements ont concerné 339 ha dont 230 ha de champs et 109 ha de nids.



Nids des oiseaux granivores

Au Niger

❖ Le Criquet pèlerin

La situation acridienne est relativement calme. Toutefois, une reproduction à petite échelle des individus solitaires a été observée au Sud et au centre de Tamesna (Akaracha, Iguidi et In Afer) avec **des** densités variant de 50 à 400 individus à l'hectare pour les ailés et une (1) larve par touffe pour les larves.

❖ Les autres acridiens

Il y a une accalmie de l'infestation des autres acridiens en général et des sautériaux en particulier.

❖ Les autres insectes

Seuls les insectes floricoles se sont manifestés avec l'attaque de 80 ha de mil et de sorgho tardifs. Les traitements ont couvert 60 ha

❖ Les oiseaux granivores

Comme au mois de septembre 2017, aucune présence d'oiseaux granivore n'a été révélée.

LES MOYENS DE LUTTE

Au Burkina Faso

Un stock de 12 000 litres de pesticides a été déployé dans les Régions. Au niveau central, le stock comprend 2 135 de pesticides, auxquels s'ajoute une acquisition récente de 800 litres d'Emacot 019 pour lutter contre la chenille légionnaire. En récapitulatif, le pays dispose de 14 935 litres de pesticides.

Au Mali

Le stock du Centre National de lutte contre le Criquet pèlerin (CNLCP) est de 5 000 litres de Chlorpyrifos 240g/l contre 7 000 litres en septembre 2017. 2 000 litres ont été transférés à l'Office de Protection des végétaux (OPV).

Le stock de l'OPV est de 9 413 litres de pesticides composés de Chlorpyrifos 240g/l, de Fenthion 640l/g ULV et de Brodifacoum 0,25% (raticide). L'OPV dispose également de 117 kg Belgarat et Proboc qui sont des raticides.

Au Niger

Le Centre National de lutte anti-acridienne (CNLA) dispose toujours de 21 430 litres. Le Chlorpyrifos-éthyl 240 UL, le Fénicol 400 UL sont les types de produits qui composent ce stock, repartis dans les entrepôts de Sorey à Niamey, de Tahoua et d'Agadez.

Au niveau de la Direction Générale de la Protection des Végétaux (DGPV), le stock est de 29 225 litres contre 25 645 litres en septembre 2017, soit une augmentation de 3 580 litres. Ce stock se compose de Chlorpyrifos 240 UL, le Fénicol 400 UL, de Perméthrine 10 EC, de Zalang 20 UL, de Conquest 88 EC, de Cyperstar 10 EC et de Pacha 25 EC.

AUTRES INFORMATIONS

Au Burkina Faso

Le bilan du plan d'action 2016/2017 du Projet lutte contre les mouches des fruits a été réalisé. Le projet a atteint des résultats satisfaisants et encourageants avec des taux d'exécution physique de 86% et financier de 72%.

Au Niger

Le CNLA a mené diverses activités qui sont les suivantes :

- ❖ le suivi-évaluation des équipes de prospections, effectué du 26 septembre au 12 octobre dans le Tamesna ;
- ❖ le contrôle de la qualité des traitements et des impacts environnementaux de la lutte chimique réalisé du 12 au 23 octobre 2017 dans les régions de Tillabéry, Dosso, Tahoua, Maradi et Zinder.
- ❖ La réalisation d'une formation par le niveau central de sept (7) agents en techniques de prospections acridienne du 23 au 27 octobre à Agadez sur financement de la CLCPRO

PERSPECTIVES

Au Burkina Faso

Les activités suivantes seront mises en œuvre :

- ❖ le suivi sanitaire des applicateurs de pesticides engagés dans la lutte contre les oiseaux ;
- ❖ la formation des Brigadiers phytosanitaires ;
- ❖ la formation des agents sur la conservation des denrées stockées ;
- ❖ l'évaluation des pertes de récoltes et le suivi environnemental après les activités de lutte ;
- ❖ la surveillance sera de mise pour l'ensemble des nuisibles.

Au Mali

Les principales actions envisagées sont :

- ❖ la surveillance continue des nuisibles ;
- ❖ la vigilance dans la zone de l'Office du Niger pour ce qui concerne les oiseaux granivores.

Au Niger

Dans les jours à venir, les opérations consisteront en :

- ❖ la surveillance de la manifestation éventuelle des oiseaux granivores ;
- ❖ la réalisation de traitements par les Brigadiers phytosanitaires si cela est nécessaire ;

Concernant le Criquet pèlerin, les conditions écologiques deviennent de plus en plus défavorables dans les zones grégariennes avec la diminution de l'humidité et de la végétation. Cependant, il est à craindre des regroupements de populations dans les zones toujours favorables (de Belal à Assamaka, dans les interdunes et dans le Tamesna).

